



MAIRIE

DE

MONTCLUS

30630

COMPTE RENDU REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 12 AVRIL 2018



Les Plus
Beaux Villages
de France*

Tél. : 04 66 82 25 73

Fax : 04 66 82 20 13

Email : mairie.montclus@wanadoo.fr

La séance est ouverte à 9h15

Présents : Mesdames BOULE Mireille, POUDEROUX Claire et Messieurs TRICHOT Benoit, BRUGUIER Jean-Louis, CARLES Jean-Claude, GREMONT Hervé, DREYFUS François, NOUIS Vincent, REBONDY Daniel.

Absente représentée : Madame CHABRIER Sylvette (pouvoir à POUDEROUX Claire).

A été nommé secrétaire : Monsieur GREMONT Hervé.

Monsieur le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour les points suivants :

- Opposition à division de propriétés foncières Plaine de Serre.
- Achat d'un ordinateur pour le secrétariat.
- Action à entreprendre contre la "cabanisation" Plaine de Serre.

Ajout accepté à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 15.02.2018 après les modifications suivantes :

- Suppression du point : Mise à jour du tableau des effectifs.
- Modification concernant le recrutement d'un agent en contrat PEC (Parcours Emploi Compétence) de 24h hebdomadaire et non contrat contractuel.
- Suppression du point : Mise en place du RIFSEEP.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

Opposition à division de propriétés foncières "Plaine de Serre" par vente ou location simultanées ou successives non soumises à permis d'aménager : A la déclaration préalable prévue par l'article L. 421-4, les divisions volontaires, en propriété ou en jouissance, d'une propriété foncière, par ventes ou locations simultanées ou successives qui ne sont pas soumises à un permis d'aménager. L'autorité compétente peut s'opposer à la division si celle-ci, par son importance, le nombre de lots ou les travaux qu'elle implique, si la division est de nature à compromettre gravement le caractère naturel des espaces, la qualité des paysages ou le maintien des équilibres biologiques. Compte tenu des milieux naturels et des paysages exceptionnels qui entourent le village de Montclus et notamment au lieu-dit : "Plaine de Serre" ; adopté à l'unanimité.

Achat d'un ordinateur pour le secrétariat : Trois devis ont été reçus :

- Devis de l'entreprise AZIMUT pour un montant de 712,00 € TTC
- Devis de l'entreprise FANA Informatique pour un montant de 734,80 € TTC et 1 020,79 TTC.

Proposition d'accepter le devis de l'entreprise AZIMUT pour un montant de 712,00 € TTC ; adopté à l'unanimité.

Approbation de la mise à jour du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) : Adopté à l'unanimité.

Subvention classe de découverte école privée St Laurent de Barjac : Il s'agit pour 1 élève de CM2 de notre commune de participer à un projet "ABC caméra – Ecole de l'image" qui se déroulera sur une semaine au GRAU D'AGDE, la participation des familles hébergement et transport compris s'élève à 250,00 €. M. le Maire propose d'accorder une subvention de 60 € ; adopté à l'unanimité.

Subvention à l'APE école de Goudargues : Concerne le financement de projets portés par l'école de Goudargues. L'Association de Parents d'Elèves de l'école de Goudargues souhaiterait une subvention de 200,00 € pour les élèves de notre commune. Adopté à l'unanimité (1 abstention) pour 100,00 € pour les élèves de notre commune.

Compte de Gestion et Compte Administratif Commune 2017 : Monsieur le Maire ne prend pas part au vote du Compte Administratif.

- Dépenses de Fonctionnement	204 347,88 €
- Recettes de Fonctionnement	255 796,24 €
- Résultat Exercice 2017 : Déficit	41 448,36 €
- Résultat de clôture 2017: Excédent	146 797,85 €
- Dépenses d'Investissement	91 810,92 €
- Recettes d'Investissement	55 529,22 €
- Résultat Exercice 2017 : Déficit	12 153,49 €
- Résultat de Clôture 2017 : Excédent	15 301,37 €
- Résultat de l'Exercice 2017 : Excédent	162 099,22 €

Adoptés à l'unanimité.

Compte de Gestion et Compte Administratif Assainissement 2017 : Monsieur le Maire ne prend pas part au vote du Compte Administratif.

- Dépenses de Fonctionnement	22 070,01 €
- Recettes de Fonctionnement	12 854,11 €
- Résultat Exercice 2017 : Déficit	9 215,90 €
- Résultat de clôture 2017 : Excédent	1 363,67 €
- Dépenses d'Investissement	1 018,44 €
- Recettes d'Investissement	15 860,73 €
- Résultat Exercice 2017 : Excédent	14 842,29 €
- Résultat de Clôture 2017 : Excédent	29 881,96 €
- Résultat de l'Exercice 2017 : Excédent	31 245,63 €

Adopté à l'unanimité.

Budget Primitif Commune 2018 et vote du taux des taxes locales :

- Dépenses et Recettes de Fonctionnement s'équilibrent à	399 380,89 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement s'équilibrent à	223 735,03 €
- Taxe d'Habitation :	6,71 %
- Taxe Foncière (Bâti) :	9,00 %
- Taxe Foncière (Non Bâti) :	34,66 %

Les taux des taxes locales reste inchangées par rapport à l'année dernière ;

Adopté à l'unanimité.

Budget Primitif Assainissement 2018 :

- Dépenses et Recettes d'Exploitation s'équilibrent à	23 295,67 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement s'équilibrent à	47 712,76 €

Adopté à l'unanimité.

Pose d'un compteur électrique pour les festivités et l'extension du marché estival :

Un devis d'ENEDIS a été reçu pour un montant de 1 294,85 € TTC ; adopté à l'unanimité.

Pose d'un compteur d'eau potable "Chemin du Maupas" : Pour arrosage des plantations communales, festivités et marché estival :

Un devis du SIAEP de Barjac a été reçu pour un montant de 1 615,68 € TTC ; adopté à l'unanimité.

Achat de pierres : Pour l'aménagement de l'entrée de la Mairie pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;

Un devis de l'entreprise Serre Frères et Cie a été reçu pour un montant de 1 621,36 € TTC ; adopté à l'unanimité.

Demande de subvention Fonds de Concours : Pour l'aménagement de l'entrée de la Mairie pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ; adopté à l'unanimité.

SIVU, entretien des PEI : Accord sur le devis du SIVU concernant l'entretien des bornes incendie suite à la convention constitutive de groupements de commandes entre le SIVU du Massif du Gard Rhodanien et les communes membres. Un devis concernant l'entretien (tous les 2 ans) des bornes incendie communales a été reçu de l'entreprise FIVMEX pour un montant de 16,20 € HT/borne ; adopté à l'unanimité.

SIIG : Adhésion de la commune de Montfaucon au Syndicat Intercommunal d'Informations Géographiques (SIIG) ; adopté à l'unanimité.

Don et pose d'une sculpture : Réalisée par M. Jean-Claude CARLES. Pose : Rue du Couvent ; adopté à l'unanimité.

Action à entreprendre contre la "cabanisation" Plaine de Serre : Mise en place de la démarche conforme aux conseils du Syndicat des Gorges du Gardon, sous réserve qu'elle soit compatible avec la procédure déjà engagée auprès du Procureur de la République ; adopté à l'unanimité (2 abstentions)

Questions diverses :

- Stationnement au village.
- Projet de camping-car park : Discussion ouverte.

Fin de la séance à 12h00.

Le Secrétaire
H. GREMONT



Le Maire
B. TRICHOT

